



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 17 novembre 2016

Convocation des conseillers :

le 17 novembre 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 25 novembre 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Evry Wohlfarth, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10.3. Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2013 à 2015; décision

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2013 à 2015 au montant de € 17.509,20;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2013 à 2015 au montant de € 17.509,20.

en séance

date qu'en tête